



ERDF devient

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU



Campagne d'élagage à proximité des réseaux électriques au sein de votre commune

Enedis organise une campagne d'élagage au sein de votre commune pour améliorer la qualité de la distribution de l'électricité et garantir la sécurité des biens et des personnes à proximité des lignes électriques.

Les travaux seront réalisés **par l'entreprise prestataire SERPE** en deux étapes :

- Recensement de la végétation à élaguer second semestre 2023.
- Travaux d'élagage, d'abattage et de débroussaillage second semestre 2023 et premier semestre 2024.

Selon les besoins, notre prestataire pourra être amené à contacter directement les propriétaires des arbres.

Pour tout renseignement complémentaire, nos services restent à votre disposition aux coordonnées suivantes :

Adresse : ENEDIS, 2 rue de la Conraie 44700 Orvault.

Rappel : les règles de sécurité à respecter aux abords des lignes électriques

- Ne jamais toucher une ligne, même en câble isolé.
- Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres des lignes de tension inférieure à 50 000V, à moins de 5 mètres des lignes de tension supérieure à 50 000V.
- Ne jamais toucher un arbre dont les branches sont trop proches d'une ligne en câble nu (à moins d'1 m en BT et 2 m en HTA), ou en contact direct avec un câble isolé.
- Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne mais prévenir le service dépannage d'Enedis.
- Ne pas faire de feu sous les lignes électriques.
- Si un arbre menace une ligne, prévenir le service « dépannage » d'Enedis au 09 726 750 suivi des deux chiffres de votre département.